

Arthezé • Bazouges-Cré-sur-Loir • Bousse • Clermont-Créans • Courcelles-la-Forêt • Crosmières • La Chapelle d'Aligné La Flèche • La Fontaine-Saint-Martin • Ligron • Mareil-sur-Loir • Oizé • Thorée-les-Pins • Villaines-sous-Malicorne www.paysflechois.fr

Les contenants





Sacs jaunes et bleus

Pour la collecte en porte à porte des déchets recyclables. Les sacs de tri sont à destination des secteurs E, F, G, et H de la ville de La Flèche.

À retirer au distributeur à l'aide de votre carte d'accès.





Sac de pré-collecte

Pour faciliter le transport de vos déchets recyclables aux points d'apport volontaire.

À venir retirer au bâtiment du cadre de vie pour les habitants collectés en point d'apport volontaire.



Points d'apport volontaire (PAV)

Pour la collecte du verre et des déchets recyclables.



Conteneurs enterrés et semi-enterrés

Pour la collecte des déchets dans certains quartiers (Sarthe Habitat, lotissements).



Bacs jaunes et noirs

Pour la collecte du tri et des ordures ménagères en bac, uniquement pour les communes de Oizé et La Fontaine-Saint-Martin.



V	e	rı	'n	
w	u		v	

Plastiques et métaux

Papiers et cartonnettes

Déchets ménagers

Les circuits de collecte des déchets ménagers et recyclables

Compostage

Déchetteries

Autres déchets

Bons plans pour réduire ses déchets























Verre

Les interdits





À déposer en déchetterie



Le saviez-vous?

Le verre se recycle à l'infini, sans perte de matière ni de qualité.







Verrerie

Collecte

Fabrication de nouveaux produits

Les bons gestes

À déposer

aux points

d'apport volontaire

- Ne pas oublier de retirer les capsules, les bouchons et les opercules.
- Ne pas déposer de verre dans les ordures ménagères, il n'est pas recyclé et il peut blesser les agents de collecte.





Consommation

Plastiques et métaux



Bouteilles et flacons en plastique















À déposer dans les ordures ménagères ou en déchetteries



Tous les autres emballages en plastique









Point de collecte





Le saviez-vous?

- L'aluminium et la ferraille sont séparés au centre de tri, puis envoyés en usine de recyclage pour être broyés, débarrassés des impuretés et refondus.
- Une fois recyclés l'aluminium et l'acier seront utilisés dans des domaines qui sont présents dans notre vie de tous les jours : automobile, train, avion, bateau, bâtiments, électroménager, matériel de bureau, emballages...



Circuit de recyclage

Centre de tri

Collecte

produits







Inutile de laver les emballages et de les imbriquer, il suffit de bien les vider.

Les techniques de tri évoluent, votre geste aussi!





Papiers et cartonnettes

Enveloppes papiers

Les interdits





À déposer dans les ordures ménagères



Emballages en carton

À déposer dans un sac bleu ou aux points d'apport volontaire

Journaux et magazines











Consommation

Circuit de recyclage

Centre de tri



- J'aplatis tous les emballages pour gagner de la place.
- Je ne tasse pas trop dans les sacs bleus.
- J'apporte les gros cartons trop volumineux en déchetterie.



Fabrication de nouveaux produits



Déchets ménagers











À déposer en déchetterie



Le saviez-vous?

Après leur collecte, les déchets d'ordures ménagères sont acheminés dans une usine d'incinération pour être brûlés.



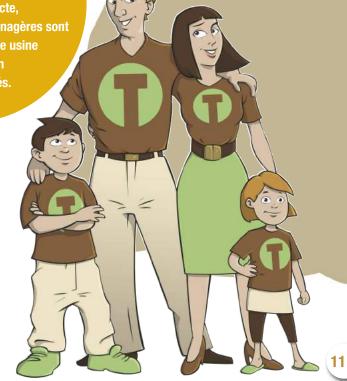






- Je pense au compostage pour mes déchets fermentescibles.
- Je rapporte mes médicaments en pharmacie.
- Je respecte mes voisins, je sors mes sacs aux horaires indiqués.
- Je fais l'effort de porter le verre dans un point de recyclage, sinon il n'est pas recyclé et peut blesser les agents de collecte.





Les circuits de collecte des déchets ménagers et recyclables

LA FLÈCHE

Secte de col		Déchets ménagers	Déchets recyclables	
Α	→	Mardi à partir de 5h	Х	
В	B Amardi à partir de 17h		X	
С	\rightarrow	Jeudi à partir de 17h	X	
D	D → Mercredi à partir de 5h E → Mardi à partir de 5h F → Mardi à partir de 17h		X	
E			Jeudi à partir de 5h	
F			Jeudi à partir de 5h	
G	\rightarrow	Jeudi à partir de 17h	Jeudi à partir de 5h	
Н	→	Mardi et vendredi à partir de 5h	Jeudi à partir de 5h	





LES AUTRES COMMUNES

Le matin à partir de 5h

→ Le soir à partir de 17h

Commune	Jour de collecte des déchets ménagers	Jour de collecte des emballages plastique/métaux	Emplacement des P.A.V.*	
Arthezé	Mercredi soir	-	Rue de la Cure	
Bazouges- sur-le-Loir	Jeudi soir	-	Salle des fêtes Rue des grands champs	
Bousse	Vendredi matin	-	Place des rosiers, Route de Villaines	
Clermont-Créans	Vendredi matin	-	Rue des Délices Salle des fêtes	
Courcelles- la-Forêt	Vendredi matin	-	Parking à côté de la mairie	
Cré-sur-Loir	Mercredi matin	-	Route de Fougeré Rue des aigrettes	
Crosmières	Mercredi soir	-	Déchetterie Route de Sablé	
La Chapelle d'Aligné	Mercredi matin	-	Parking du cimetière Salle des fêtes Route des richardières Route de Durtal	
La Fontaine- Saint-Martin	Lundi matin	Lundi matin Semaines impaires	Résidence de la Segrairie	
Ligron	Vendredi matin	-	Rue Henri Pasquier	
Mareil-sur-Loir	Vendredi matin	-	Salle des fêtes Route de Cuvy direction les grandes mollières	
Oizé	Zone A et B : Lundi matin	Zone A : Lundi matin Semaines impaires Zone B : Lundi matin Semaines paires	Route de Guécélard	
Thorée-les-Pins	Mercredi matin	-	Déchetterie - Les cartes Salle des fêtes	
Villaines-sous- Malicorne	Mercredi soir	-	Salle des fêtes Route de La Flèche	

*Points d'Apport Volontaire

Le calendrier de collecte de votre secteur ou commune est disponible dans la rubrique « collecte des déchets » de notre site Internet.



Déchetteries

Déchetterie de Thorée les Pins

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés)

Déchetterie de Crosmières

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 14h à 18h (sauf jours fériés)

Les dernières entrées de véhicules s'effectuent 10 minutes avant l'heure définitive de fermeture.



Les interdits

Pneus, déchets amiantés, cadavres d'animaux, bouteilles de gaz...

Conditions d'accès

- Pour les particuliers, l'accès est gratuit et illimité sur présentation de la carte d'accès.
- Pour les professionnels, l'accès est payant par facturation, en fonction de la nature et de la quantité de déchets apportés, et accessible grâce à la carte d'accès professionnelle.

Les bons réflexes

- Pensez à bâcher vos remorques avant d'aller en déchetterie.
- Je trie au préalable mes déchets à jeter et je démonte mes encombrants ; mes dépôts en seront facilités et plus rapides.
 - Des agents sont là pour vous conseiller, alors n'hésitez pas!

Déchets spécifiques



Je dépose en déchetterie.

Peintures, solvants, produits phytosanitaires, huiles alimentaires, emballages vides souillés de produits dangereux...



Le saviez-vous?

Un agent valoriste de l'association Monde solidaire collecte les objets pouvant encore servir ou facilement réparables. Grâce à son travail, vos déchets retrouvent une seconde vie.



(Déchets d'Équipements Électrique et Électronique)





Je pense à l'environnement, ne pas mettre dans les ordures ménagères ni dans les éviers.



▶ Je dépose en déchetterie.

Reprise 1 pour 1

L'usager peut redonner le matériel défectueux au revendeur gratuitement en échange de l'achat d'un appareil neuf identique.

Autres déchets





Le saviez-vous? Que devient mon linge?

• Tous les TLC usagés, peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abimés. Ils doivent être propres et secs dans un sac, et les chaussures liées par paire.

Re_fashion

Liste des PAV en Pays fléchois sur : https://refashion.fr/citoyen/fr/je-dépose

DASRI

(Déchets d'activités de soins à risques infectieux)

Si ie suis en auto traitement. j'élimine mes déchets de soin en toute sécurité

dans une boite à DASRI à demander gratuitement en pharmacie.

"→ ATTENTION!

Il est interdit de déposer ces déchets dans vos ordures ménagères ou dans les sacs de tri. Pensez à la santé des agents de collecte et de tri.

Les déchets piquants et coupants sont autorisés.

Bons plans pour réduire ses déchets



- Préférer les cabas réutilisables, les paniers...
- Choisir des produits sans ou avec peu d'emballages (en vrac ou à la découpe).
- Privilégier les produits vendus en grand conditionnement.
- Choisir des produits respectueux de l'environnement, bien regarder les logos.
- Préparer une liste avant de faire les courses pour éviter des achats inutiles.



À la maison

- Apporter son repas au travail.
- Apporter une tasse ou un verre réutilisable au lieu d'un gobelet en plastique.
- Limiter la consommation du papier en écrivant / photocopiant au recto-verso des feuilles.
- Entretenir, réparer au lieu de jeter et de racheter et réutiliser ce qui peut l'être.
- Donner, vendre ou acheter d'occasion (associations caritatives).
- Trier ses déchets.
- Favoriser le compostage.
- Boire de l'eau du robinet.
- Alléger la boîte aux lettres en apposant un stop-pub.

Disponible sur demande à l'accueil du Bâtiment du Cadre de vie : space Pierre-Mendès-France - 72200 La Flèche











Communauté de communes du Pays fléchois Service Environnement

Centre administratif Jean-Virlogeux - Espace Pierre-Mendès-France - 72200 La Flèche Tél. 02 43 48 66 07 - environnement@cc-paysflechois.fr - www.paysflechois.fr